

Le SAGE Vilaine

Bassin de 11000 Km2 et 508 communes

1 244 000 habitants en 2019

15000 km de cours d'eau

**La Vilaine 218 km et 7 affluents de plus de 50 km :
l'Oust 137 km, le Don 119 km, la Seiche 97 km, le
Meu 85 km, le Semnon 73 km, l'Isac 69 km, la Chère
65 km**

2 Régions

Bretagne = 79 %

Pays de la Loire = 21%

6 Départements

35 Ille et Vilaine = 42% 22 Cotes d'Armor = 9 %

56 Morbihan = 28 % 44 Loire Atlantique = 19 %

53 Mayenne = 1,5 % 49 Maine et Loire = 0,5 %



SAGE ?

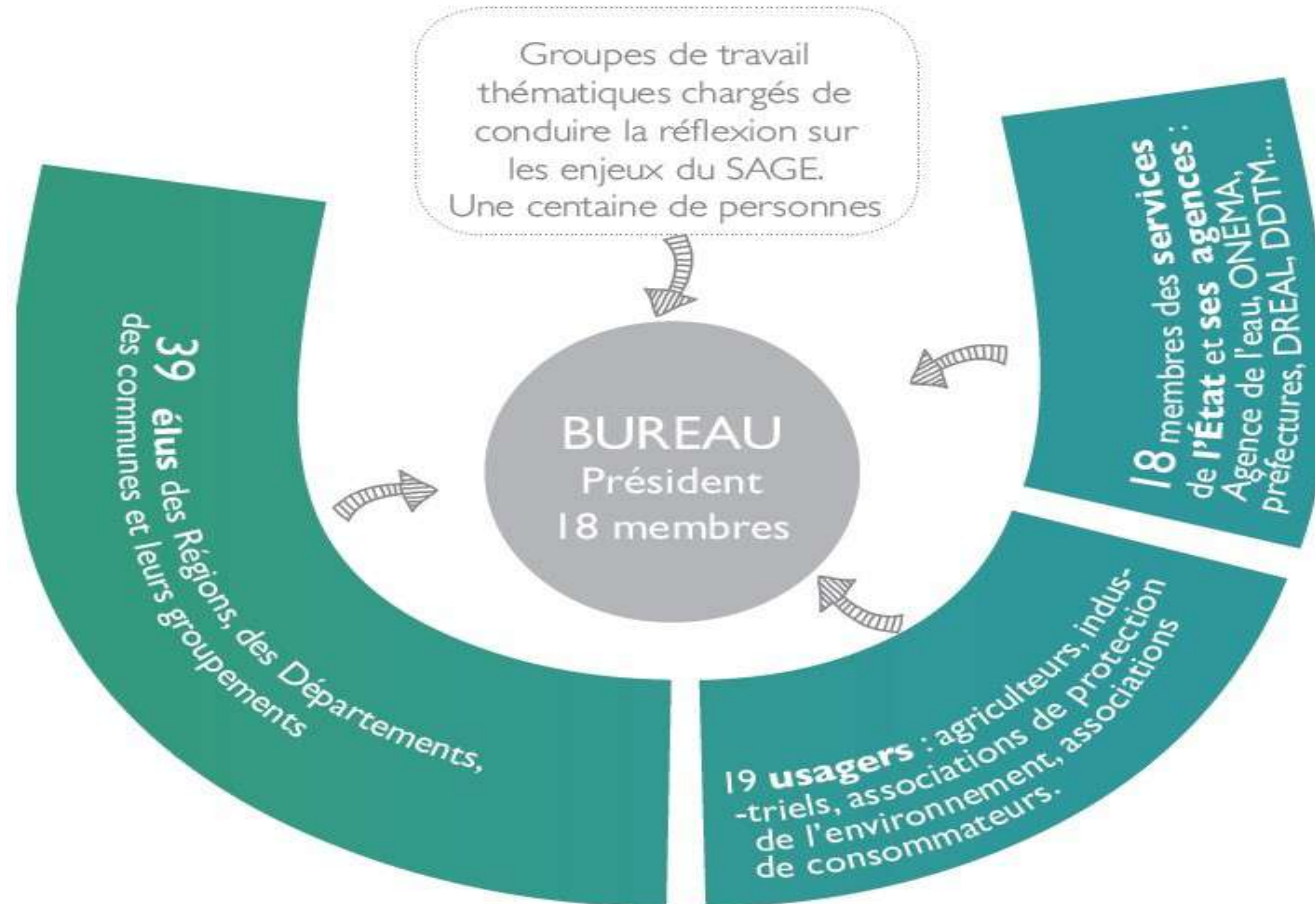
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un **document de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, en quantité comme en qualité.**

Le SAGE Vilaine est élaboré par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** pour fixer les objectifs et les orientations des usages de l'eau par les différents acteurs du territoire.

Il vise à **concilier** la satisfaction et le développement de ces **usages** et la **protection des milieux aquatiques.**

Le SAGE, institué par la **loi sur l'eau de 1992**, est un instrument essentiel de la mise en œuvre de la **Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).**

Composition de la CLE de SAGE



Un groupe associatif soudé

Nous avons préparés tous les sujets des CLE de SAGE ensemble par visio et échanges de mails

Eau et Rivières, Bretagne Vivante, Agrobio 35 sont au **Bureau de la CLE**

La **MCE** et **Que Choisir 44** pour les associations de consommateurs,

- **FNE Pays de la Loire, les fédérations de pêche 35,22,44 et 56.**

Nous avons été rejoint dans ce travail par :

le **Collectif de soutien aux Victimes des pesticides de l'Ouest,**

le **Collectif Sans Pesticides,**

la **Confédération Paysanne,**



Manifestation à Redon

Tous ensemble dès **2025** et les attaques de la **FNSEA/JA** et **CR** à Redon en pleine période des élections aux Chambres d'Agriculture

nous avons alors organisé ensemble une riposte avec la manifestation à Redon avec plus de **2500 personnes** le **22 Février 2025**

Dont l'appel a été soutenu par plus de **55 associations**

Egalement par des personnalités **politiques** et personnalités diverses

Notamment **Jean Claude Raux**, Député Ecologiste de Loire Atlantique qui a proposé à l'assemblée Nationale un projet de **loi sur la protection des captages**.

Conférence de presse de préparation de la manifestation



Les représentants des structures organisatrices de la mobilisation du 22 février veulent alerter sur la gravité de la situation environnementale du bassin versant de la Vilaine

Validation CLE de SAGE le 21 Mars 2025

L'ordre du jour est la Validation des travaux sur le SAGE et le PAGD

Un même vote pour le SAGE et le PAGD , deux documents complémentaires dans la Loi

Les Chambres d'Agriculture voulaient voter Abstention sur le SAGE et Contre le PAGD, impossible !

Nos associations ont décidées de voter Pour

Malgré le recul sur la règle 1 au sujet des pesticides maïs sur les aires de captages ?

Voter contre signifierait abandonner tous les autres sujets importants (Protection de Zones Humides, protection aux inondations, re

Vote : 39 Pour , 18 Contre, 0 Abstentions , 2 NPPV

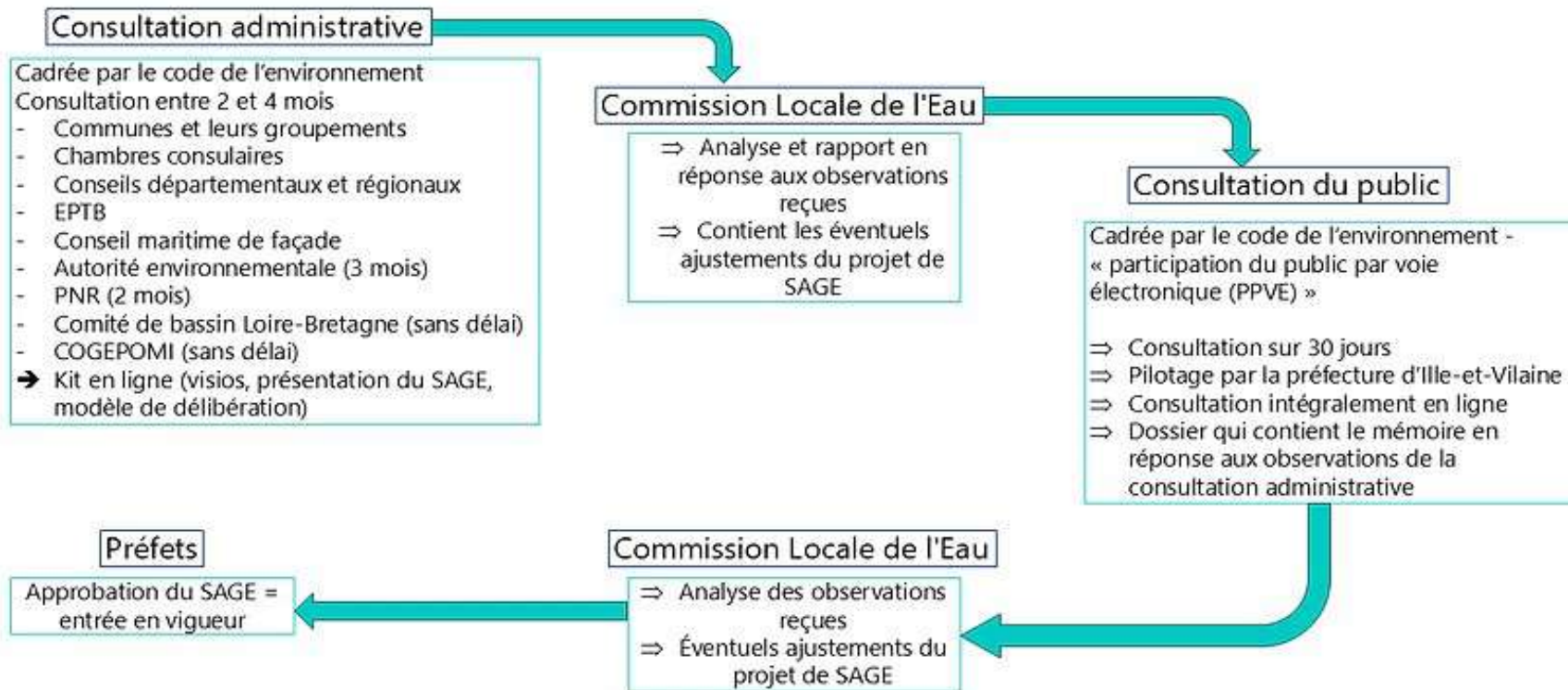
Le texte du prochain SAGE est validé !

Il doit maintenant être proposé aux consultations administratives et du public

Consultations suite aux travaux

Consultations

4



Résultat de la Consultation administrative

584 avis des collectivites...	Favorable	Défavorable	Sans Avis
Qualité des Eaux	64,4 %	33,9 %	1,7 %
Milieus Naturels	71,2 %	18,6 %	10,2 %
Gestion Quantitative	87,8 %	12,1 %	0
Risque Inondation	94,8 %	1,8 %	0
Communication et Gouvernance	96,4 %	1,8 %	0
Motion Augmentation Prix Eau Potable de 1 à 10c /m ³	98,3 %	1,7 %	0
VOTE GLOBAL sur le Mémoire en réponse à la Consultation	86,9 %	14,3 %	1,7 %

L'étude des 584 avis a été étudié lors de ma CLE du 28 septembre 2025
Des modifications ont été intégrées avec des approbation toutes largement majoritaires.

30 JOURS POUR PROTEGER L'EAU

DU
15 OCTOBRE
AU
14 NOVEMBRE
2025

LE BASSIN VERSANT DE LA VILAINE



72 % de l'eau potable du bassin versant provient des rivières et barrages. Elle est donc particulièrement **sensible aux pollutions**.



UNE SITUATION SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE ALARMANTE

- Seulement **8 %** des masses d'eau sont en **bon état** écologique.
- Des **micropolluants** (pesticides, PFAS...) sont retrouvés dans la quasi-totalité des prélèvements.

QUE DEMANDER ?

Une meilleure **protection des rivières et de l'eau potable** ! Il est envisagé l'**interdiction de certains pesticides** près de cinq captages d'eau potable, une meilleure protection des zones humides et l'interdiction d'urbaniser en zone inondable. Mais certains **représentants agricoles** œuvrent depuis des mois pour empêcher l'intégration de ces mesures dans le SAGE. Invitons la Commission locale de l'eau à **ne pas céder à leurs pressions** !

COMMENT PARTICIPER ?

En contribuant à la **consultation publique** sur la révision du SAGE Vilaine.

www.registre-dematerialise.fr/6738/

C'EST QUOI ?

Un document qui va **réglementer la gestion de l'eau** sur le bassin versant de la Vilaine durant les prochaines années.



Faire entendre nos voix : Nous avons 30 jours pour protéger l'eau de la Vilaine

le mardi 21 octobre 2025

Jusqu'au 14 novembre 2025, nous sommes tous et toutes invités à participer à la **consultation publique** sur la révision du SAGE Vilaine, un document essentiel pour la protection de notre eau potable et de nos rivières.

L'eau de la Vilaine et de ses affluents constitue l'essentiel de la ressource qui remplit nos verres, abreuve nos terres et alimente nos villes et nos campagnes. Pourtant aujourd'hui, 92 % de ces cours d'eau sont en mauvais état. Pour y faire face, pendant trois ans, la Commission locale de l'eau (CLE) a élaboré un document appelé SAGE ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Ce plan est désormais soumis à consultation publique jusqu'au 14 novembre. C'est le moment pour chacun de donner son avis et de refuser tout recul dans la protection de notre ressource en eau.

Le bassin-versant de la Vilaine, territoire clé pour notre ressource en eau, fragilisé
Le bassin-versant de la Vilaine couvre 11 000 km² et s'étend sur 6 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Mayenne et Maine et Loire). Il est riche d'une histoire et d'une biodiversité variée mais également fragilisé :

- 8% seulement de ses cours d'eau sont en bon état écologique
- 72% de l'eau potable provient des rivières et barrage ce qui la rend plus accessible mais plus sensible aux pollutions
- Des micropolluants (pesticides, PFAS,...) sont retrouvés dans la majorité des prélèvements
- Les scénarios montrent aussi que les effets du changement climatique vont **augmenter en intensité avec une aggravation du nombre et de la durée des sécheresses et des crues hivernales**. alors que le territoire y fait déjà face régulièrement.

Le SAGE Vilaine, un outil local pour changer la donne

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) , piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) – véritable **parlement de l'eau** – fixe les règles collectives de gestion de l'eau sur le bassin. Son ambition : améliorer la qualité de l'eau, protéger les milieux aquatiques et garantir un partage équitable des usages. En ce sens, il va au-delà de la réglementation nationale. Son but est d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, tout en permettant de satisfaire les usages de l'eau (eau potable, agriculture, industrie, loisirs...) et de préserver la biodiversité. Il a la capacité de **réglementer les actions qui sont néfastes aux rivières et milieux aquatiques**.

Le collectif SAGE composées des associations environnementales citoyennes et de consommateurs de la CLE avec La Confédération Paysanne et l'Associations de Soutien aux Malades de Pesticides... se mobilise une nouvelle fois

Mobilisation auprès des associations et citoyens pour que la consultation soit un succès (Réseaux Sociaux, tract et Info sur le site d'Eaux et Rivière, Réunions publiques...)

D'autant que les réunions publiques proposées sur le SAGE 2 ans auparavant ont partout dans le territoire accueillies un nombreux public.

De fait, plus de 3700 personnes ont déposés un avis ...

CONFÉRENCE - DÉBAT
MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025
20H



SAGE Vilaine,
Dans l'Eau, des Poissons,
pas du Poison.
Continue

CINÉMA MANIVEL, REDON (35)

Avec la participation de Pauline Pennober, chargée de mission à Eau et Rivières de Bretagne.

Entrée : **4.00€**
Organisé par : Collectif Sans Pesticides, Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, Eau et Rivières de Bretagne.



Mais les syndicat FNSEA/JA et CR ont décidé de contester la CLE de SAGE

Leur logique a été de refuser la Règle 1 sur les cultures de maïs dans les parcelles très pentues qui représentent 1,4 % du territoire du SAGE

Une règle proposée par les Chambres d'Agriculture dans la rédaction du SAGE !!!

De fait les mots d'ordre entendu dans la manifestation de Châteaubourg ont été beaucoup plus rude remettant en cause le SAGE

La veille le Président de la République en visite à St Malo les avaient reçu en délégation et disait les comprendre et les soutenir !!!

**Appel à MOBILISATION**

NON AU SAGE VILAINE
Action Bretagne / Pays de la Loire

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Rdv à 12h à la Salle La Clé des Champs
rue Denis Papin - Châteaubourg (35)

SOYONS NOMBREUX À DIRE STOP
À CE DÉNI DE DÉMOCRATIE
À LA SURENCHÈRE NORMATIVE LOCALE
AUX INTERDICTIONS SANS SOLUTIONS
À LA MISE SOUS CLOCHE DES TERRITOIRES
AU RECUL DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE



CONTACT POUR INFORMATIONS : 06 70 31 24 11
PRÉVOIR VOTRE CASSE-CROÛTE !

Nous étions avec la confédération Paysanne, Agrobio 35, les malades des pesticides, des collectifs et et nos associations de la CLE entre autres...et de nombreux citoyens présent pour ne pas leur laisser toute la parole !

Les journalistes ont régulièrement suivi depuis cette date les réunions, prises de positions qui se sont développées suite à ce déni de démocratie que l'État va soutenir...

La CLE de SAGE Vilaine est devenu ce jour là un sujet national pour l'État, la FNSEA/JA et CR...

Une réunion sur la protection de l'eau empêchée par des agriculteurs 11/12/2025

Environnement. Hier, des centaines d'agriculteurs et de tracteurs ont convergé vers Châteaubourg (Ille-et-Vilaine) où devait avoir lieu une réunion sur la protection de l'eau.

● Laurent Le Goff

Chacun n'a cessé, hier, à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine), de crier au « déni de démocratie ». Les uns « parce que l'on s'exprime depuis des mois sans être écoutés », dans une commission où ils se sentent « sous-représentés », selon Christian Mochet, éleveur en charge de l'environnement à la FDSEA d'Ille-et-Vilaine. « Pourtant nous valorisons plus de 60 % du territoire », ajoute Fabienne Garel, venue des Côtes-d'Armor.

« Alors on monte d'un cran pour se faire entendre. » Plus de 600 agriculteurs et 300 tracteurs, à l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), des Jeunes agriculteurs (JA) et de la Coordination rurale, ont ainsi empêché la tenue d'une Commission locale de l'eau (Cle) consacrée au projet de révision du Sage, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine. Un territoire de 11 000 km² où vivent 1,2 million d'habitants, dans plus de 500 communes en Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Côtes-d'Armor, Mayenne et Maine-et-Loire.

Dès la fin de matinée, le président de la Cle, Michel Demolder, a préféré annuler la réunion, « les conditions d'un débat serein n'étant pas réunies ». En regrettant que « certains syndicats ne respectent pas le débat démocratique », FNSEA et Jeunes agriculteurs ont eux crié « victoire ».

« C'est la démocratie qui a perdu »

Au grand dam de la centaine de militants écologistes et d'agriculteurs emmenés par la Confédération paysanne. « La FDSEA n'a rien gagné, c'est la démocratie qui a perdu en empêchant un débat autour de la protection de l'eau, ce bien commun », réagit Samuel Dugas, l'un des porte-parole du syndicat en Ille-et-Vilaine.

Pour Eau et Rivières de Bretagne, c'est « le lobby agricole qui s'est ma-



À Châteaubourg (Ille-et-Vilaine), hier, la réunion du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine a été empêchée par la FNSEA, les Jeunes agriculteurs et la Coordination rurale. PHOTO : THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE

nifesté en force », dénonçant au passage un courrier adressé aux préfets des quatre départements bretons, dont le nouveau préfet de Bretagne. Une vingtaine de coopératives et organisations professionnelles « enjoignent » les représentants de l'État de « veiller à la conciliation des intérêts généraux en présence, c'est-à-dire la protection de l'eau et de l'agriculture ».

« Ce lobby, qui a conduit l'ensemble de la profession dans le mur depuis un demi-siècle, continue de faire pression sur les décideurs, notamment le préfet », déplorent les élus écologistes et citoyens de Rennes métropole.

Trois ans de travail

Le projet de révision du Sage pourrait être adopté début 2026. « Cela ne se fera pas, on se mobilisera à nouveau », promet Cédric Henry, leader de la FDSEA d'Ille-et-Vilaine. Qui demande du temps pour « réécriter » le document.

« C'est la démocratie qui a perdu en empêchant un débat autour de la protection de l'eau. »

SAMUEL DUGAS, DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Dans la version actuelle, fruit de trois ans de travail, deux mesures sont jugées inacceptables par une partie du monde agricole : l'interdiction de créer des réserves d'eau pour l'irrigation dans des zones humides et l'interdiction d'utiliser des herbicides mais sur les parcelles les plus fragiles des points de captage. C'est moins de 1,5 % du territoire. « Oui mais ce sont des milliers d'hectares où les exploitants ne pourront plus utiliser de désherbants chimiques », souligne Christian Mochet, de la FDSEA. Qui martèle : « pas d'interdiction sans

solution ». Et le désherbage mécanique ? « Parfois ça ne suffit pas ! »

Après Châteaubourg, deux cortèges de tracteurs ont rejoint Rennes pour manifester, l'un devant le siège de Rennes métropole, l'autre devant la préfecture de région. Du fumier et des bottes de paille ont été déversés. « Il faut qu'on se donne du temps », a déclaré Franck Robine, le nouveau préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, en venant à la rencontre des agriculteurs rassemblés devant l'hôtel de préfecture.

« Après les travaux du Sage, normalement, la commission locale de l'eau doit produire des travaux qui servent de base à un arrêté préfectoral, a-t-il expliqué. Arrêté que j dois signer avec mes cinq collègues des départements. Cet arrêté et l'état ne peut pas être signé sur ci bases-là. Il faut qu'on se donne du temps ». Le préfet a aussi constaté que « la profession agricole était assez peu représentée » au sein de cette commission.



GUERRE DE L'EAU LE LOBBYING DE LA FNSEA A PAYÉ

Le 11 décembre, la mobilisation du syndicat agricole majoritaire contre la révision du Schéma des eaux de la Vilaine a conduit les autorités à reporter l'application de nouvelles mesures destinées à préserver la qualité de l'eau potable pour 1,5 million d'habitants.

Le 11 décembre, en fin de journée. Un tas de fougère devant la préfecture Martenot, à Rennes.

Après le coup de force des syndicats agricoles, que va faire le préfet ? 12/12/25

Environnement. La FNSEA et la Coordination rurale s'opposent à de nouvelles règles sur le bassin-versant de la Vilaine. Il reviendra au nouveau préfet de Bretagne de les valider ou non.

● Glen Recourt et Alexandre Stephant

Le préfet de Bretagne va-t-il rayer d'un trait de plume les trois années de travail et consultation menées par la Commission locale de l'eau (CLE) ? Au lendemain du coup de force mené, jeudi, par la FDSEA35 et la Coordination rurale en Ille-et-Vilaine, cette hypothèse inquiète les soutiens d'une révision des règles devant s'appliquer sur le bassin-versant de la Vilaine, territoire vaste de 11 000 km².

Ce nouveau Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage), la FDSEA et la Coordination rurale n'en veulent pas. Une règle, qui prévoit d'interdire à partir de 2029 l'usage des herbicides maïs sur des zones très spécifiques des aires d'alimentation des captages d'eau (16 000 hectares concernés selon les évaluations), suscite la colère de ces syndicats.

Jeudi soir, devant les grilles de la préfecture où du lisier venait d'être déversé, le nouveau préfet Franck Robine, arrivé cette semaine, déclarait à propos du nouveau règlement : « En l'état, il ne peut pas être signé. » Le vote final, prévu initialement ce jeudi, a été reporté au 16 janvier. Dans tous les cas, le dernier mot lui reviendra par la publication d'un arrêté.

Pour Nathalie Appéré, « il faut tenir le cap »

Dans la foulée de cette déclaration, la porte-parole de la Confédération paysanne, Charlotte Kerglonou-Melliera, a échangé avec lui par téléphone : « J'ai insisté pour qu'il ne cède pas à cette pression. Les arguments de la FNSEA et de la Coordination rurale sont d'une absolue mauvaise foi. Ils demandent du temps : cela fait trois ans qu'il y a des réunions de travail. Ils ne veulent pas d'interdiction : tout ce qui a été fait sur la base du volontariat n'a rien donné. La qualité de l'eau continue de se dégrader. »



Le préfet de Bretagne Franck Robine pendant la manifestation des agriculteurs contre le Sage devant la préfecture de Bretagne, à Rennes, jeudi. | PHOTO : ELSA RANCIER / OUEST FRANCE

Des études réalisées par les services de l'État et dévoilées le 10 décembre le confirment.

Pour la maire de Rennes, Nathalie Appéré, qui indique avoir porté plainte pour les dégradations commises lors de la manifestation, « il faut tenir le cap. Trouver des modalités d'accompagnement, mais tenir le cap. Non, je ne me satisfais pas de l'augmentation des cas de cancer, de Parkinson et de maladies neurodégénératives qui sont liées directement à l'usage des pesticides ».

Une sortie de crise grâce aux dédommagements ?

Comment dans ce contexte de tension, trouver une sortie de crise ? La question de l'indemnisation des paysans qui ne pourront pas utiliser d'herbicide maïs est sur la table. La contrepartie pourrait se faire à travers des paiements pour services environnementaux (PSE), payés par les producteurs d'eau potable. Jean-François Mary, président d'Eaux et Vilaine, a aussi pro-



La qualité de l'eau continue de se dégrader.

CHARLOTTE KERGLONOU-MELLIERA, DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

posé une taxe de 10 centimes par m³ d'eau potable permettant de dégager 7 millions d'euros.

« Certains ne veulent pas du tout le changement »

Quoi qu'il en soit Michel Demolder, président de la CLE, se veut rassurant : tant le préfet que les élus veulent aboutir à une adoption du Sage avant les élections de mars et le renouvellement du « parlement de l'eau, en septembre ». Il y aura bel et bien une réunion le 16 janvier, comme prévu. « Je rencontre Franck Robine lundi. J'évoquerai la sécurisation de la salle car nous ne pouvons ni ne voulons passer par une visio. »

Il sera évidemment question de l'accord sur les dédommagements, condition sine qua non pour la validation par l'État, comme l'avait déjà indiqué le sous-préfet de Redon, à Saint-Just, en octobre. « Ce dernier peut modifier le texte dans son arrêté, à condition de ne pas modifier sa philosophie d'ensemble », éclaire Michel Demolder, qui explique avoir « commencé à discuter des avancées qu'il pourrait y avoir. Je pense que certains ne veulent pas du tout le changement. On fait souvent face à de la désinformation totale. »

Il prend pour exemple le manque de représentativité de la CLE souvent mise en avant : « Elle suit un cadre et on est celle qui laisse le plus de place au monde agricole », balaie l'élus. Tout devrait donc s'accélérer en début d'année pour tenter de mettre un terme à ces trois ans de concertation. « Quand on nous dit que 90 % des masses d'eau ne sont pas en bon état, on a le devoir de poursuivre, d'aller jusqu'au bout. »

De nombreuses prises de positions : Agriculteurs Bio, Syndicats, Associations, Universitaires, Médecins, Partis politiques, contre l'attitude de l'État via son préfet s'expriment dans le presse local et nationale...



Notre appel pour un sursaut citoyen pour défendre l'Eau, la Santé et la Démocratie va mobiliser plus de 60 structures...

Plus de 3000 personnes à la manifestation du 10 janvier à Rennes

L'appel « à un sursaut citoyen » pour défendre l'eau et réduire les pesticides

Environnement. Samedi, à Rennes, la Confédération paysanne, des associations et des partis de gauche appellent à un rassemblement « pour défendre l'eau, la santé et la démocratie ».

● Glen Recourt

L'eau, et la question de sa préservation, sont-ils des sujets capables de mobiliser les foules ? Un test grandeur nature prévu à Rennes (Ille-et-Vilaine), samedi, à 14 h, permettra de le mesurer. Ce jour-là, des dizaines d'associations – d'Eau et Rivières de Bretagne à France nature environnement –, de partis politiques de gauche, de syndicats, mais aussi les Fédérations de pêche ou la Confédération paysanne appellent à un rassemblement, esplanade Charles-de-Gaulle, « un sursaut citoyen pour défendre l'eau, la santé et la démocratie ».

Ce rendez-vous se veut aussi une réponse à la mobilisation spectaculaire du 11 décembre de la FDSEA et de la Coordination rurale. Ce jour-là, les syndicats agricoles, avaient empêché la tenue d'une réunion de la Commission locale de l'eau (CLE) en Ille-et-Vilaine, avant de déverser devant les grilles de la préfecture de région, à Rennes, des déchets agricoles.

La réduction des pesticides au cœur du débat

Une démonstration de force, « une stratégie d'intimidation » dénoncent les signataires de l'appel, à la hauteur de leur opposition à de nouvelles règles qui pourraient s'appliquer sur le bassin-versant de la Vilaine. Il est par exemple prévu qu'à partir de 2029, sur ce territoire



Une première manifestation avait réuni 1 500 personnes, samedi 22 février, à Redon (Ille-et-Vilaine). | PHOTO : OUEST-FRANCE

s'étendant sur six départements dont une partie de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor et du Morbihan, les herbicides utilisés dans les champs de maïs soient interdits dans certaines zones où l'eau potable est captée. « Ça ne concerne qu'1,5 % du bassin. 1,5 % ! Et que pour les pesticides maïs. Mais même ça, ils ne veulent pas en entendre parler ! » s'offusque Patrick Savary, membre du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest.

« La réduction on y souscrit, mais l'interdiction, c'est toujours une ligne rouge », confirme le patron de

la FNSEA du département, Cédric Henry, joint hier.

Les signataires de l'appel au rassemblement de samedi auraient, eux, voulu « aller encore plus loin. C'est une petite avancée, mais c'est le fruit d'un compromis, après des années de discussions et de consultations », insiste Patrick Anne, élu écologiste, qui a siégé à ces commissions en tant que représentant de la Maison de la consommation et de l'environnement.

Pour Pauline Pennober, de l'association Eau et Rivières, derrière, il se pose la question « de la santé de la population directement menacée

par tous les micropolluants, pesticides ou polluants éternels, qu'on retrouve dans l'air, l'alimentation et l'eau. Je rappelle que seuls 8 % des cours d'eau du territoire sont en bon état. »

Le collectif l'assure en tout cas. Il se veut du côté des paysans, premières victimes, selon eux, d'un « système agro-industriel qui nous emmène tous dans le mur ».

Se rappeler au bon souvenir du préfet

La date du rassemblement ne doit rien au hasard. Vendredi 16 janvier doit avoir lieu la réunion qui n'a pas pu se tenir en décembre. La question du dédommagement des agriculteurs touchés par les restrictions devrait être au cœur des discussions. Une hausse du prix de l'eau potable de 1 à 10 centimes par m³, payés par les usagers, est sur la table. Reste que dans tous les cas après le vote prévu en février, c'est le préfet qui validera, ou non, ces nouvelles règles. La manifestation de samedi est aussi un moyen de se rappeler à son bon souvenir.

Cédric Henry, de la FNSEA a, lui déjà eu l'occasion de défendre sa cause directement auprès du président Emmanuel Macron, lors de la visite de ce dernier à Saint-Malo en décembre. A-t-il donné des gages au syndicaliste ? « Non. Il a dit au préfet de faire des choses, d'écouter un peu plus la profession agricole. »



Dans l'eau : des poissons, pas des poisons !



L'eau, c'est la vie ! Sauvons-la, pour nous, notre santé, nos enfants, et les milieux naturels



Le Préfet casse la CLE, des élu.e.s le suivent !

Le Préfet décide que les services de l'État ne seront plus présent à la CLE de Sage.

10 élu.e.s de la CLE se retirent également =>

Le Préfet décide de travailler en petit comité avec la Chambre d'Agriculture pour trouver une solution sur le règle n°1 entre autre...

**Agrobio 35 écrit au Préfet pour participer comme représentant de l'agriculture Bio...
En vain !**

Fabrice CARO
Dominique DENIEUL
Michel DUAULT
Patrick HERVIOU
Daniel HOUITTE
Patrick LE DIFFON
Annie ROBERT
Jean RONSIN
David VEILLAX
Aude de la VERGNE

A l'attention de Michel DEMOLDER, Président de la CLE

Monsieur le Président,

À la suite des déclarations de M. Sébastien Lecornu appelant à l'instauration d'un moratoire sur la gestion de l'eau, nous apprenons l'absence des représentants de l'Etat ce vendredi 16 janvier à Ste Marie de Redon à la réunion de la CLE.

La question de l'eau constitue un enjeu majeur pour nos territoires. Elle engage à la fois la préservation des ressources, l'équité entre les usages, la souveraineté alimentaire et le respect des choix démocratiques locaux. À ce titre, toute décision doit impérativement s'appuyer sur une concertation réelle, transparente et respectueuse des collectivités et des acteurs de terrain.

Dans ce contexte, et au regard des conditions actuelles de fonctionnement et de dialogue, nous décidons de ne pas participer à la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau. Cette décision est un acte politique assumé. Elle vise à dénoncer des modalités de concertation qui ne permettraient plus un débat sincère et équilibré.

Nous réaffirmons notre attachement aux instances locales de gouvernance de l'eau lorsque celles-ci jouent pleinement leur rôle : celui d'un lieu de co-construction des politiques publiques, fondé sur l'expertise scientifique et l'écoute des territoires.

Nous restons, tous, pleinement mobilisés et disponibles pour contribuer, dans un cadre renouvelé et loyal, à l'élaboration de politiques de l'eau durables, justes et adaptées aux réalités locales.

Respectueusement

Moratoire

Le Premier Ministre Lecornu décide alors de suspendre tout vote de validation pour les politiques de l'eau :

Le MORATOIRE.

Une information par tweet !
Pas de base juridique !

Les lois ils s'en fichent !!!

La réduction des herbicides maïs plombée par l'annonce de Lecornu ?

Environnement. La volonté du Premier ministre de suspendre les décisions autour de la politique de l'eau fragilise des travaux bretons.

● Glen Recourt

Pour les représentants du syndicat agricole FNSEA en Bretagne, l'annonce, mardi, par le Premier ministre, d'une suspension de toutes « les décisions relatives aux questions de la politique de l'eau », tombe à pic. Ce vendredi, la Commission locale de l'eau (CLE) doit se réunir près de Redon.

Son sujet est précisément la préservation, en quantité comme en qualité, de l'eau pour tout le bassin-versant de la Vilaine concernant une partie des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

Vote définitif le 12 février ?

Soixante-douze membres, élus, représentants d'associations, de l'État, des chambres d'agriculture, se sont réunis à seize reprises pendant trois ans. Un travail colossal qui doit se conclure par un vote d'adoption définitif le 12 février, avec une mesure emblématique : l'interdiction d'épandre des herbicides maïs sur les aires d'alimentation d'eau potable dites prioritaires. Moins de 2 % du territoire.

Hors de question pour la FNSEA qui demande que « les travaux soient immédiatement suspendus ». Et de menacer : « Si ce n'est pas le cas, nous serons présents pour protester. » Le 11 décembre, leur mobilisation avait déjà empêché la tenue d'une réunion.

Le syndicat indique en outre que la loi d'urgence promise pour mars 2026, « devra prévoir le renforcement de la représentation agricole dans les instances de l'eau ». Ils veulent donc pouvoir siéger au sein



En plus du moratoire fragilisant la volonté de réguler l'usage des pesticides, le Premier ministre s'est dit également prêt « à faire évoluer le cadre » sur les réglementations nitrates, « d'une complexité qui les rendent trop souvent incompréhensibles ». | PHOTO: REUTERS

de la CLE dans laquelle il y a déjà quatre représentants des chambres d'agriculture et quatorze élus agriculteurs ou anciens agriculteurs.

« La sortie des pesticides est inéluctable »

Pour Nathalie Appéré, présidente de Rennes métropole qui représente un tiers de la population du bassin, « ces pressions et intimidations pour museler le débat démocratique ne sont pas acceptables ». Une semaine après que 3 000 personnes ont manifesté dans la capitale bre-

tonne pour « l'eau et la santé », six mois après que la pétition contre la loi Duplomb aux 2 millions de signatures, l'élue se veut catégorique : « La sortie des pesticides est inéluctable. Il en va de notre santé. [...] Attendre n'est pas une option ».

PLUS SUR LE WEB

DÉCRYPTAGE. En Bretagne, pour quoi une nouvelle « guerre de l'eau » est à craindre. À retrouver sur www.ouest-france.fr

La CLE du 16 janvier 2026

La CLE est une instance démocratique qui permet au public d'y assister, mais en étant muet pour ne pas gêner le travail, des membres.

Le 16 Janvier, la FNSEA/JA, la CR et certains membres de la Chambre d'agriculture membre de la CLE sont dans le public !! il n'y en a jamais eu autant.

Mais dès la 1ère minute il reprennent Michel Demolder qui ouvre la séance... plusieurs crient, lance des invectives traitent les intervenant de menteurs, Vocifèrent !!!

Cela va durer toute la réunion au cours de laquelle nous avons travaillé sur le retour de la Consultation du public !

Consultation du public

Le retour de la consultation du Public a été travaillé le 16 Janvier

**Dans le public des agriculteurs de la FNSEA/JA et CR dont des membres des Chambre d'Agriculture
craient pour contester les prises de paroles de la réunion.**

Plus de 3700 Citoyen-nes ont déposés	Favorable	Défavorable	Sans Avis
Qualité des Eaux	87,5 %	3,1 %	9,4 %
Milieux Naturels	80,0 %	6,7 %	10,2 %
Gestion Quantitative	87,8 %	15,2 %	13,3 %
Risque Inondation	97,0%	3,0 %	0
VOTE GLOBAL sur le Mémoire en réponse à la Consultation	90,6 %	3,1 %	6,3 %

Carrefour des gestions locales de l'Eau

Le 21 janvier le Collectif SAGE est intervenu au Carrefour des Gestions locales de l'Eau un rendez-vous important pour les professionnels et les collectivités.

D'abord d'une **distribution de tract aux entrées**

Egalement auprès des **différents stands** des collectivités de l'eau, services régionaux, associations impliquées sur le sujet de la **protection de l'eau et de la gestion publique de l'eau potable**.

Nous avons pu avoir **accès à la tribune juste avant l'ouverture** et délivrer notre message à l'assemblée nombreuse qui a bien reçu notre message sur la Protection de l'eau, la Santé et la Démocratie.

Nos idées ont pu être relayées par les journalistes locaux et nationaux présents.

Lors de ce Carrefour la **réunion des CLE de SAGE de Bretagne** ont exprimé par un communiqué leur désaccord sur ce qui se passe et demandent le retour à la Démocratie !

UNE ATTEINTE À NOTRE EAU, NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE SANTÉ, NOTRE DÉMOCRATIE LOCALE !

Depuis trois ans, des représentants du territoire – collectivités, usagers de l'eau, associations, monde agricole – travaillent intelligemment à l'adoption d'une réglementation plus protectrice de l'eau et de la santé en Bretagne.

La CLE, ce "parlement de l'eau" révisé le **SAGE Vilaine**, un document applicable sur 11 000 km² : sur ce bassin, **seuls 8% des cours d'eau sont en bon état**.

Face à ce constat, à l'issue de compromis et de concertations, plusieurs **règles protectrices, nécessaires et attendues** (même si parfois insuffisantes), avaient été imaginées comme par exemple :

- l'encadrement de l'utilisation des **herbicides** maïs sur les territoires à enjeux pour l'eau potable (moyennant exceptions et financements),
- la protection des **zones humides** et des services qu'elles nous prodiguent,
- ou encore la lutte contre l'**artificialisation** des sols et les inondations.

Collectif d'associations, imprimé par nos soins - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mais aujourd'hui, **tout cela est bafoué**. La souffrance agricole, liée au manque de revenus, au système agro-industriel et à la mondialisation, est **instrumentalisée** pour remettre en cause les règles environnementales. Les réunions sont **entravées** par des représentants FNSEA et CR, le préfet laisse faire et un **moratoire national** sur l'eau, pris sous la pression des lobbies, empêche la prise de décision locale.

Nous dénonçons cette situation.

- Nous avons besoin de **règles protectrices** de la qualité de l'eau – pour notre environnement, pour notre santé, pour notre alimentation – et de l'application du **principe pollueur payeur**.
- Nous avons besoin d'une **agriculture respectueuse** des hommes et des femmes qui y travaillent, **nourricière et résiliente**.
- Nous avons besoin d'un système **démocratique** local soutenu par l'État, qui permette des échanges et des décisions au service de l'intérêt général.

Nous refusons que la **santé publique** et l'accès à l'**eau potable** soient ainsi sacrifiés. Il faut agir maintenant, avec des décisions courageuses, à la hauteur de **l'urgence sanitaire, écologique et agricole !**

Plus d'infos sur le site d'Eau et Rivières de Bretagne



La gestion de l'eau, une source de préoccupations en Ile-et-Vilaine

Environnement. Le Carrefour des gestions locales de l'eau s'est ouvert hier à Rennes. Une édition qui suit les turbulences des débats sur la révision du Schéma de gestion de la Vilaine.

● Pascal Simon

L'édition 2026 d'un des grands rendez-vous nationaux dédiés aux enjeux de l'eau ne pouvait pas se dérouler dans un contexte plus chaud, prompt à susciter des sueurs froides.

Sans surprise, le bouillonnant dossier de révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine (Sage) s'est invité à l'ouverture du 27^e Carrefour des gestions locales de l'eau, organisé mercredi et jeudi, au parc-expo de Rennes.

Avec près de 20 000 visiteurs attendus et 650 exposants venus du Grand Ouest et d'autres régions, c'est en effet une vitrine de premier ordre.

Une quinzaine de personnes, représentant un collectif d'associations et mouvements, menées notamment par Eaux et rivières et la Confédération paysanne, ont ainsi déployé une banderole et pris la parole quelques minutes.

« Parce que sortir son tracteur est plus efficace pour avoir l'oreille attentive de l'État que de travailler des années à construire la démocratie locale », déplore Marie-Eve Taillecourt, porte-parole de la Confédération paysanne du Morbihan, en référence aux récentes manifes-



Des défenseurs de la qualité des eaux en Ile-et-Vilaine ont manifesté, hier, à l'ouverture du 27^e Carrefour des gestions locales de l'eau qui se tient depuis hier et jusqu'à ce soir à Rennes. | PHOTO : OUEST-FRANCE

tations menées notamment par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), les JA (Jeunes agriculteurs) et la Coordination rurale.

« L'eau est un bien commun »

« La Commission locale de l'eau existe depuis vingt ans. C'est une instance reconnue, légitime, respectée par les collectivités locales et par l'ensemble des usagers de l'eau depuis deux décennies. » Et de dénoncer le récent moratoire annoncé

par le Premier ministre. « Cette bataille que nous menons pour des aires d'alimentations de captage sans herbicide est à la fois symbolique et fondamentale. L'eau est un bien commun. Une minorité du monde agricole veut s'arroger le droit de dicter les limites de la protection de ces aires de captages. La Commission locale de l'eau a mené pendant trois ans un travail exemplaire de concertation, écoutant toutes les options », souligne Michel Besnard, représentant du collectif de soutien

aux victimes des pesticides de l'Ouest.

« La manière dont l'eau coule, se stocke, se filtre, dépend de la qualité des sols », rappelle Delphine Alexandre, vice-présidente Eau et santé au conseil régional de Bretagne, lors de la conférence d'ouverture.

« On doit considérer le sol comme un capital »

« On doit considérer le sol comme un capital et une interface entre différents espaces », insiste Loïc Obled, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Un exemple ? Pas loin de Dol-de-Bretagne, le Département d'Ile-et-Vilaine mène un projet d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental (AFAFE) couvrant 2 200 hectares et cinq communes sur l'emprise des captages d'eau potable du Pays de Saint-Malo.

« Quarante kilomètres de haies ont été plantés, plus de 5 km de cours d'eau ont été restaurés... », précise Yann Soulabaille, vice-président délégué à la biodiversité, aux espaces naturels sensibles et à l'eau. « C'est un projet pilote au niveau national. Beaucoup d'autres départements viennent vers nous pour en savoir plus. »

Lettre de Monique Barbut

Le 24 janvier

Monique Barbut Ministre de la **Transition écologique, de la Biodiversité...**

écrit à **Daniel Salmon Sénateur Ecologiste d'Ille et Vilaine :**

La délibération sur le SAGE sera après les élections avec une CLE renouvellée

Il faut affiner les modalités de mise en œuvre pour

La règle 1 (herbicides pour le maïs)

La règle 9 (interdiction de destruction des zones humides)

Conseil métropolitain du 5 février 2026

Délibération

DGS/SAA
Rapporteur : M. Le Gentil M.

0 - Administration générale - Voeu - Adoption du SAGE Vilaine -Agriculture durable -Qualité eau- Santé

Vœu pour l'adoption du SAGE Vilaine en faveur d'une agriculture durable, de la qualité de l'eau et de la santé des habitant-es

EXPOSÉ

Depuis 4 ans, au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), les associations environnementales et de consommateurs, les représentants de l'Etat et des collectivités locales, mais aussi et surtout des agriculteurs ont co-construit démocratiquement un nouveau projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) pour le bassin versant de la Vilaine.

En responsabilité, ils ont abouti à un compromis raisonnable qui, de façon inédite, introduit une restriction de l'usage d'un pesticide. La règle 1 programme l'interdiction progressive, de l'usage des herbicides maïs sur les aires d'alimentation de captage prioritaires d'eau potable. Ciblée, elle ne concerne que 1,5% du territoire du bassin versant et la formulation est issue d'une proposition des représentants des Chambres d'Agriculture.

C'est une mesure de bon sens, qui permettra d'améliorer la qualité de l'eau potable pour les 1,3 millions d'habitants du bassin versant de la Vilaine. En Bretagne, 99% des eaux superficielles et souterraines sont contaminées par les pesticides d'après l'Observatoire de l'Environnement. Sur le bassin versant de la Vilaine, seulement 8% des masses d'eau sont en bon état écologique, et la situation continue de s'aggraver selon l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les coûts de dépollution –supportés par les collectivités et les producteurs d'eau potable, à travers le prix de l'eau payé par l'usager - augmentent et certaines usines de traitement d'eau potable risquent d'arriver prochainement à saturation sur les capacités de traitement des pesticides.

C'est une mesure essentielle pour la santé, face à l'explosion des cancers, notamment chez les enfants. Les preuves scientifiques s'accumulent sur le lien de causalité des cancers mais aussi des maladies neurologiques et des troubles de la reproduction, avec la pollution massive de notre environnement aux pesticides et à leurs résidus. C'est également une mesure nécessaire pour assurer aux entreprises agroalimentaires et industrielles de nos territoires une eau de qualité et en quantité suffisante.

C'est aussi une mesure de progrès pour les agricultrices et les agriculteurs, premières victimes des pesticides et qui, pour la majorité, sont prêts à faire évoluer leurs pratiques pour mieux valoriser leurs produits. Un budget conséquent de plus de 26 millions d'euros sur 6 ans est prévu pour les accompagner dans cette transformation.

Le SAGE est un document engagé dans la défense de l'agriculture, il est la garantie de sa

Des Voeux nombreux et protestation contre la politique gouvernementale et le soutien à la Démocratie et au SAGE

VŒU RELATIF À LA POURSUITE DU DIALOGUE ET AU RESPECT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DANS LE CADRE DU SAGE VILAINE

Depuis février 2022, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de la Vilaine est engagée dans un travail approfondi de révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Cette démarche repose sur une concertation large et exigeante, associant l'ensemble des parties prenantes – collectivités, services de l'État, représentants du monde agricole, acteurs économiques, citoyens et associations.

L'enjeu est majeur. La dégradation durable de la ressource en eau – avec environ 8% de la ressource en bon état écologique sur le bassin de la Vilaine et seulement 3% à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine – appelle des réponses collectives. Le SAGE constitue un outil indispensable pour concilier : activités économiques et touristiques, protection de la santé publique, préservation de l'environnement et maintien d'une agriculture économiquement viable d'un côté et socialement reconnue de l'autre.

S'appuyant sur une large consultation, inscrite dans la procédure réglementaire, la révision du SAGE a recueilli 3 724 contributions dont une large majorité d'avis favorables. Dans ce long processus, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a pris toute sa part. Par un vote en Commission permanente le 7 juillet dernier, il a rendu un avis favorable sur le projet de SAGE, en soulignant de surcroît l'importance de la protection des captages d'eau potable et en réaffirmant également son attachement à une transition construite avec les territoires et les acteurs agricoles et non pas sans eux ni contre eux.

Les difficultés profondes rencontrées par le monde agricole ne peuvent être ni minorées, ni ignorées. Ces exploitations sont soumises à un contexte économique déjà fragile et font parfois l'objet d'instrumentalisations et de postures politiques qui dépassent largement le seul contenu du SAGE. Dans ce contexte, la réussite d'un dispositif comme le SAGE Vilaine dépendra tout autant du contenu de ses règles que de la manière dont elles sont expliquées, accompagnées, et mises en œuvre.

Ce travail partenarial ambitieux est aujourd'hui fragilisé par une remise en cause préoccupante des instances de la Commission locale de l'eau par une fraction minoritaire de ses membres et/ou de leurs mandants, faisant suite notamment à l'annonce gouvernementale d'un moratoire sur les décisions relevant de la politique de l'eau au niveau national. Alors même que les mesures d'accompagnement techniques et financières des agriculteurs-trices étaient en cours de discussion, cette posture illustre un manque de respect à l'égard des démarches entreprises localement, quand il ne s'agit pas d'un inquiétant recul démocratique sur la gouvernance de l'eau, et plus largement sur les questions environnementales.

Face à cette situation regrettable, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine réaffirme la nécessité d'un retour rapide à la table de discussion. Le dialogue entre l'État, les organisations agricoles, les collectivités et l'ensemble des parties prenantes doit être garanti, respecté et sécurisé. Un moratoire décidé au niveau national ne saurait suspendre ni disqualifier les instances locales de concertation, ni empêcher la poursuite des échanges sur les territoires.

Le Conseil départemental appelle également à renforcer et à rendre pleinement lisibles les dispositifs d'accompagnement technique et financier des exploitations concernées, ainsi que ceux permettant, au-delà des périmètres actuels, d'anticiper et d'accompagner les transitions agricoles volontaires, sur la base d'une juste estimation des coûts induits.



Dans le cadre de la Session
de la Chambre d'agriculture
d'Ille et Vilaine

INVITATION

Mardi 17 février 2026
Amphithéâtre
de la Maison de l'Agriculture à Rennes
de 14 h à 17 h 00

14h00/17h00 : Séquence thématique ouverte aux partenaires départementaux

«Agriculture et collectivités : Un avenir commun pour nos territoires »



« Les enjeux majeurs à relever ensemble »

avec Jean-Yves Heurtin, Président de la Chambre d'agriculture du
Calvados, Président de la Commission Territoires-Ruralité-Nouvelles
agricultures de Chambres de France

- Débats et échanges



*« Agriculture et collectivités : Décrypter des conflits de
terrain, consolider les relations de travail. Approches de
médiation-négociation »*

avec Thomas Wolff, médiateur en appui aux acteurs publics

- Débats et échanges

> **Gratuit** sur invitation

> **Inscription obligatoire**

> **Contact et inscriptions : Isabelle Goujon**

isabelle.goujon@bretagne.chambagri.fr / 06 24 29 36 77

17 Février Débat à la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine

Agriculture et Collectivités

**Le Collectif SAGE était bien représenté avec des
agriculteurs, Agrobio, associations...**

**Il y avait aussi des élus ,
comme Michel Demolder et Ludovic Brossard**

**pour défendre la bataille pour l'Eau, la Santé, la
Démocratie**

Rennes, le 4 mars 2026

Monsieur le Président,

Nous savons tous l'importance que revêt aujourd'hui la révision du SAGE Vilaine, plus grand SAGE de France. Le travail a été considérable depuis le lancement des travaux et l'État partage pleinement l'objectif qui est d'améliorer la qualité de l'eau dans nos territoires, qu'ils soient bretons ou ligériens. Cette démarche doit pouvoir s'inscrire dans une démarche collective partagée.

Les préfets auront à s'assurer de la mise en œuvre des dispositions votées dans le SAGE c'est pourquoi, comme pour toutes les politiques publiques qu'ils doivent mettre en œuvre, ils sont attachés à ce qu'elles soient opérationnelles, c'est à dire réalisables. Nous avons certes une obligation de résultats dans nos 2 régions mais nous pensons que cela ne peut s'envisager sans les acteurs les plus impactés, au risque de voir toute ambition d'amélioration annihilée faute de réalisme dans les dispositions édictées.

Or, nous sommes forcés de constater que les inquiétudes sur cette révision de SAGE sont multiples et dépassent les frontières de nos régions.

Le moratoire sur les décisions relatives à l'eau, récemment annoncé par le Premier ministre, a permis la reprise du dialogue sous l'égide de l'État. Mais là aussi nous constatons que cette reprise ne se traduit pas, à ce stade, par des progrès significatifs sur les points les plus sensibles des dispositions contestées.

Ces interrogations que nous souhaitons partager avec vous militent pour une reprise des discussions afin de faire converger l'ensemble des acteurs.

Sur la forme tout d'abord, plusieurs alertes nous sont remontées sur le fait -à tort ou à raison- que diverses propositions qui ont été portées au débat n'ont pas réellement pu être partagées ni examinées à raison d'un calendrier très contraint, peu propice à ce que l'ensemble des acteurs s'approprient les orientations. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons qu'un temps supplémentaire soit laissé à la concertation et à l'analyse des propositions émises pour que la totalité des parties prenantes puisse s'exprimer, identifier et proposer d'autres solutions le cas échéant. C'est le sens de ce qui est aujourd'hui mis sur la table par l'État concernant l'article 1 du projet de nouveau règlement et c'est le sens de ce qui doit pouvoir être discuté sur les autres articles litigieux, notamment la règle 9 dont les conséquences impactent fortement la Loire-Atlantique.

Force est de constater qu'à date, le consensus n'existe pas sur les orientations envisagées, et qu'elles paraissent donc de ce fait difficiles à mettre en œuvre d'un point de vue opérationnel. Si la consultation n'intègre pas le monde agricole à l'échelle à laquelle il sera impacté, aucune des

Les Préfets de Bretagne et Pays de la Loire
écrivent à M Demolder
pour demander du temps de concertation
supplémentaire à la CLE !!!

Protection de l'eau : « le préfet défend l'agrochimie », fulminent les élus

Environnement. Après la demande des préfets de Bretagne et des Pays de la Loire de poursuivre les négociations avec les agriculteurs, les élus voient rouge.

► Alexandre Stephant

C'est un nouveau coup derrière la tête qu'ont pris Michel Demolder, président de la Commission locale de l'eau (CLE), et Pascal Hervé, vice-président d'Eaux et Vilaine après réception d'un courrier conjoint des préfets de Bretagne et des Pays de la Loire. Les représentants de l'État estiment que ce parlement de l'eau du grand bassin-versant de la Vilaine qui comprend des élus, des agriculteurs et des associations environnementales ne prendrait pas assez en compte l'avis des agriculteurs.

« Nous avons travaillé trois ans ensemble au Schéma d'aménagement de l'eau pour en améliorer la qualité. Sur 72 membres, seul un syndicat, la FDSEA s'y oppose catégoriquement. Et le préfet se range de son côté, du côté de l'agrochimie. C'est scandaleux », lance, agacé, Pascal Hervé.

Ce dernier dispose d'une nouvelle étude sur la qualité de l'eau et les résultats « ne sont pas bons ». « On est passé de 8 % de masse d'eau en bon état en 2019 à 6 % en 2025. Il y a une véritable urgence écologique et sanitaire », insiste le vice-président d'Eaux et Vilaine.

Si les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) impactent fortement cette qualité, il ne pointe pas le monde agricole comme unique fautif.

« Des travaux ont été engagés et seront être amplifiés sur la restauration des cours d'eau, la replantation, la préservation du bocage et du côté des collectivités sur le renouvellement des conduites d'eau, la lutte contre les rejets de résidus d'épuration... »

« Il est inquiétant de voir l'État reprendre la main »

Pour autant ce qui coïncide relève de l'agriculture. Dans la révision du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Il est prévu une interdiction d'herbicides autour

des aires de captage d'eau prioritaires et l'interdiction de bassins de rétention en zone humide. « On a avancé sur le sujet en prévoyant une aide de sept millions d'euros pour soutenir la mécanisation et des dérogations ont aussi été travaillées avec les chambres d'agriculture. Mais, il y a le blocage d'une minorité », rappelle Michel Demolder.

Ces deux points sont, en effet, un casus belli pour la FDSEA, qui ne siège pas en tant que syndicat, mais qui manifeste à chaque tentative de mise au vote définitif de la révision du SAGE.

Avec le moratoire demandé le 13 janvier par le Premier ministre, Sébastien Lecornu sur les politiques de l'eau, les travaux sont à l'arrêt. « Il interroge sur sa validité juridique. Sur le fond, il est quand même inquiétant de voir l'État reprendre la main sur nos instances démocratiques qui avaient été justement encouragées à territorialiser la gestion de l'eau. Et alors même que les représentants de l'État avaient validé le projet en commission ! », pointe le président de la CLE.

Une nouvelle réunion de l'instance est prévue vendredi mais elle ne sera pas décisive puisque devoir de réserve électorale oblige les représentants de l'État ne seront pas là, tout comme ils n'étaient pas présents à la précédente du fait du moratoire.

La maire de Rennes réagit

« Le gouvernement est parvenu à ses fins : il a torpillé le projet de SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Vilaine, au mépris des quatre années de travail collectif de la Commission locale de l'eau, fulmine la maire de Rennes Nathalie Appéré qui pointe le rôle de la FNSEA dans ce recul. Embolant le pas au conservatisme d'une



Pascal Hervé, vice-président d'Eaux et Vilaine, et Michel Demolder, président de la Commission locale de l'eau, ne décollent pas. | PHOTO : OUEST-FRANCE

partie des syndicats agricoles, jamais avarés en coups de force, le Premier ministre a décidé d'empêcher notre territoire d'interdire l'usage d'herbicides sur les parcelles les plus sensibles, autour des points de captage d'eau potable. Au détriment de la santé publique, de la qualité de l'eau et de la biodiversité. »

Ce feuilleton va-t-il prendre fin rapidement ? Rien n'est moins sûr tant que le moratoire sera en place. « Le Premier ministre a indiqué qu'il durerait quelques semaines. On sait qu'on va devoir attendre la

loi d'orientation agricole d'avril. »

D'ici là, une partie des membres de la CLE, dont Michel Demolder aura été remplacé après les élections et avant un renouvellement général dans moins d'un an. « Si ça traîne trop, c'est une équipe qui n'a pas négocié tous ces éléments techniques qui devra tout reprendre. » En clair, renvoyer le sujet aux calendes grecques.

Puis, après avoir dénoncé un « énorme renoncement environnemental pour ce gouvernement », la présidente socialiste de Rennes métropole conclut : « Celles et ceux qui refusent de regarder en face la nocivité des pesticides sur notre santé et sur nos écosystèmes se rendent coupables d'un aveuglement irresponsable. »

Le Club de Mediapart
Participez au débat



Luc Aquilina

Abonné.e de Mediapart
BILLET DE BLOG 12 MARS 2025

Des scientifiques rennais s'alarment du blocage du SAGE Vilaine

Des scientifiques rennais spécialistes des questions de la santé humaine, de l'eau et des écosystèmes s'alarment du blocage du SAGE Vilaine, pourtant négocié depuis 3 ans, par la FNSEA. Ils affirment la nécessité de réduire les usages des pesticides auprès des points d'eau potable et la nécessité de débats ouverts sur l'avenir de l'agriculture.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation » indique la loi sur l'eau de 2006. Sa protection est d'intérêt général et sa gestion s'ancre à l'échelle des bassins hydrographiques. Cette organisation territoriale commune aux pays de l'Union européenne transcende les frontières administratives traditionnelles. Elle oblige les autorités nationales et les collectivités territoriales à travailler ensemble et avec les autres acteurs, au sein des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Les Commissions Locales de l'Eau (CLE) des SAGE, qualifiées de « parlements de l'eau », constituent des creusets essentiels de la politique de l'eau en s'efforçant, jusqu'à présent, de prendre en considération des intérêts variés dans le cadre d'une recherche de consensus.

En effet, les SAGE prennent résolument en compte la qualité des eaux, la préservation des milieux naturels (zones humides, haies...) et la renaturation de certains cours d'eau. Les SAGE se sont également emparés des questions que le changement climatique fait peser sur l'agriculture et l'alimentation en eau potable. Ils développent actuellement des études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) qui visent à faire un bilan des usages et de l'impact du changement climatique sur les milieux comme les activités. C'est également au sein des SAGE que les questions relatives à la santé humaine sont envisagées. L'usage des engrais et les pollutions azotées qui y sont liées et l'usage des pesticides font l'objet d'âpres discussions.

Les avancées des recherches scientifiques sont progressivement prises en compte dans ces discussions. L'impact du changement climatique sur les ressources en eau, la mobilisation des pollutions diffuses et sur l'agriculture est largement établi. La perte des écosystèmes et les extinctions d'espèces ont fait l'objet d'études très globales et extrêmement alarmantes. La nocivité des produits phytosanitaires, tant pour les écosystèmes que pour la santé humaine, est également de plus en plus documentée. Enfin, des études sur les bilans énergétiques et les coûts environnementaux de l'agriculture intensive mettent en débat son rôle de modèle souverain.

A partir de cette connaissance et de sa meilleure prise en compte par le grand public, les avancées pour la protection des milieux et la santé progressent au sein des SAGE. Est-ce pour ces raisons que l'industrie agroalimentaire et les syndicats majoritaires du monde agricole sont aujourd'hui dans une position de blocage ? Après s'être violemment opposés aux études HMUC, ils viennent de bloquer en Ile-et-Vilaine le vote de la dernière version du SAGE Vilaine. La version soumise au vote a été construite et négociée durant 3 années. Elle comporte une règle qui protège l'eau potable en restreignant l'usage de certains pesticides, sur les parcelles de maïs qui sont situées dans le périmètre des captages pour l'eau potable, soit 1,4% du territoire. La section départementale de la FNSEA est venue bloquer avec ses tracteurs le vote d'un article qu'elle avait elle-même co-écrit, à rebours des inquiétudes que la profession agricole a exprimées dans le travail mené par le Shift Project. A

CLE du 13 mars

Le Préfet interdit toujours aux services de l'État de participer ! La réunion se tiens à Huis Clos pour éviter les incidents du 16 janvier !

La Chambre d'agriculture est revenu à la table et les 10 élu.e.s boycotteurs aussi

Aucune information du Préfet sur les échanges sur les discussions pilotées par les services de l'Etat avec les représentants agricoles !

Les représentants des Chambres d'Agriculture ne veulent pas non plus en parler !

Après les élections Municipales les non réélu.e.s seront remplacés pour le suite de la CLE qui se terminera début 2027



À l'attention des Membres de la Commission Locale de l'Eau

DATE : 26/02/2026

OBJET : Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine du 12 février 2026

PJ :

- Comptes-rendus des séances du 16 janvier et du 12 février
- Pouvoir et liste des destinataires

Madame, Monsieur ;

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine qui se déroulera le :

**Vendredi 13 mars 2026 à partir de 9h30
2 Avenue du chemin vert – 35131 Pont-Péan**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Validation des comptes-rendus des séances du 16 janvier et du 12 février
- Echanges sur les discussions pilotées par les services de l'Etat avec les représentants agricoles en vue de la validation du projet de SAGE Vilaine révisé
- Information sur le renouvellement de la Commission Locale de l'Eau

La présente invitation est accompagnée de documents téléchargeables ici : projet de comptes-rendus des séances du 16 janvier et du 12 février.

Je vous remercie de confirmer votre présence ou de bien vouloir vous faire représenter par un membre du même collège à : sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la CLE du SAGE Vilaine
Michel DEMOLDER



Prochaines échéances

- **La CLE sera renouvelé en partie avec de nouveaux élus courant avril voire mai... nous devons contacter les élus qui soutiennent nos idées à se présenter..**
- **La nouvelle présidence de la CLE sera à l'ordre du jour de la CLE de Juin prochain**
- **Une validation du SAGE ne pourra donc pas s'effectuer avant Septembre.**
- **La loi agricole présentée par le gouvernement aura des incidences sur les politiques de l'eau...**
- **Et on repart en Ile et Vilaine dans les élections sénatoriales en septembre qui vont mobiliser aussi les grands électeuys des communes te EPCI**

Un Dimanche 7 Juin de mobilisation

Une journée revendicative avec une Manifestation en ville à Rennes

Une journée positive avec un banquet populaire et convivial sur le Mail

- Et bien sûr des débats lors de ce moment convivial avec des invités locaux et nationaux

Nous aurons besoin de Vous tous et de vos ami.e.s

